



Déclaration préliminaire intersyndicale Au CSA FSST interrégional du 24 octobre 2024

Lyon, le 25 octobre 2024

Depuis le 31 juillet, les agents de la PJJ sont fortement mobilisés contre le plan de casse sociale mis en œuvre par la directrice de la PJJ et portent des revendications visant à stabiliser les missions de la PJJ, indépendamment du contexte budgétaire.

La pression exercée a contraint le gouvernement à réagir et l'intersyndicale a été reçue par le directeur de cabinet du Garde des Sceaux les 2 et 22 octobre derniers, qui a annoncé que la PJJ constituerait une priorité du ministère de la Justice.

A l'issue de ces rencontres, ce dernier a pris les engagements suivants :

- Le renforcement du dialogue social avec des échanges plus transparents et notamment le partage du rapport de l'Inspection Générale de la Justice suivi d'un plan d'action mené en concertation avec les organisations syndicales
- Une accélération des embauches programmées par la DPJJ, une lisibilité sur les contrats renouvelés et les postes pourvus pour chaque DIR, ainsi que l'élaboration de contrats d'une durée plus longue
- L'engagement d'une véritable réflexion sur les conséquences du CJPM et la charge de travail qui y est liée, notamment les milieux ouverts.

Toutefois, l'intersyndicale et les agents de la PJJ veulent des garanties concrètes pour que les moyens annoncés comme dédiés à une politique éducative pour la justice des mineurs ne soient pas qu'une déclaration d'intention. Ces ambitions ne se limitent pas à l'échelon national. Elles doivent être prises en compte dans chaque DIR, et donc dans la nôtre.

Nous interrogeons la DIR Centre Est particulièrement sur l'état de délabrement des locaux du territoire, par exemple sur l'UEMO de Bourg en Bresse ou sur l'UEAJ de Saint Etienne, nouveaux SDF de la PJJ. Quid des travaux et déménagements prévus, aux vues des restrictions budgétaires annoncées ?

Puisque nous devons siéger ce jour sur une formation FSST, quel impact sur les agents, leur santé et leur sécurité au travail, au-delà de la sécurité du public accueilli.

Le drame de Grenoble du 22 octobre dernier est venu mettre en lumière l'urgence de la mise à disposition de véritables moyens pour la protection de l'enfance au civil et au pénal, dans notre inter région comme dans les autres. Notre administration est en crise, les réponses apportées restent insatisfaisantes et trop floues. C'est pourquoi nous boycotterons à nouveau ce comité social d'administration interrégional.